

**Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe,
tenue le 4 février 2026 à 19 h, à la salle Katimavik de la PHD (2700, avenue T.-D.-Bouchard)**

Sont présents, mesdames et messieurs :

Nom de l'école :

Assomption
Au Cœur-des-Monts
Au Domaine-sur-le-Vert
Bois-Joli–Sacré-Cœur
Casavant
De la Croisée
De la Rocade
Douville
Fadette
Larocque
Notre-Dame-de-la-Paix
Polyvalente Hyacinthe-Delorme
Polyvalente Robert-Ouimet
René-Saint-Pierre
René-Saint-Pierre
Roméo-Forbes
Saint-Charles-Garnier
Saint-Damase
Saint-Joseph–Spénard
Saint-Thomas-d’Aquin
Sainte-Rosalie (*visioconférence*)

Nom de la personne :

Ariane Aubé
Sandy Léonard
Stéphanie Cloutier
Guillaume Bernard
Andrée Déry
Joanie Leduc
Alexandre Turcotte
Hugo Brillon
Marie-Jo Loyer
Sophie Seyer
Émilie Deslandes
Martin Fortin
Manon Gauthier
Houcine Hamrouni
Jessica Doiron
Ariane Lemaire
Josiane Tétreault
Patrick Jodoin
Jean-François Barsalou
Joël Bélanger
Vanessa Tiemani Youmbi

Avaient avisé de leur absence, mesdames :

Nom de l'école :

Plein-Soleil
Raymond
Saint-André
Saint-Hugues–Saint-Marcel
Saint-Sacrement

Nom de la personne :

Véronique Marcoux
Amélie Cormier
Caroline Dubois
Véronique Forcier
Daphnée Séquéira-Pelletier

Sont absentes, mesdames :

Nom de l'école :

Bois-Joli–Sacré-Cœur
Henri-Bachand
Notre-Dame-de-la-Paix

Nom de la personne :

Charlotte Dickie
Catherine Leblanc
Isabelle Bonin-Lachance

Écoles n'ayant aucun représentant :

Nom de l'école :

Aux Quatre-Vents
Des Moissons
Des Passereaux
Lafontaine
La Présentation
Notre-Dame
Roger-LaBrèque
Sacré-Cœur (Acton Vale)
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Nazaire
Saint-Pierre

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Alexandre Turcotte constate le quorum à 19 h 03 et ouvre la séance.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Alexandre Turcotte fait la lecture de l'ordre du jour.

M. Martin Fortin propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3.0 Parole au public

M. Benoit Champagne, représentant de la FCPQ, assiste à la réunion. Il se présente brièvement au début de la rencontre et mentionne vouloir prendre le pouls du comité de parents.

4.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2025 ;

M^{me} Manon Gautier propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2025 tel quel.

5.0 Points présentés par le CSSSH

5.1 Répartition des services éducatifs, complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2026-2027

M^{me} Marie France Bouchard, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes, consulte le comité de parents concernant la répartition des services éducatifs, complémentaires et particuliers, pour l'année scolaire 2026-2027. À la suite de cette consultation, le comité de parents rédigera un avis qui sera présenté aux différentes instances du CSSSH, et, par la suite, aux membres du conseil d'administration pour adoption.

M^{me} Bouchard présente un tableau de répartition des services éducatifs. Elle rassure les membres en mentionnant que l'indice de défavorisation n'est pas à la base de la répartition des ressources.

Pour la répartition des services complémentaires et particuliers, M^{me} Bouchard présente une liste des services tels que le service d'accueil et de soutien à la francisation, le service d'orthophonie, le service d'ergothérapie, les services sociaux, etc., lesquels sont ajoutés aux services académiques. La répartition des ressources est discutée avec les directions d'école chaque année.

5.2 Classe-progrès – information

Lors de la dernière rencontre, le comité a exprimé des préoccupations quant à l'avenir des classes-progrès et au suivi des élèves qui y sont actuellement inscrits advenant l'abandon de ce modèle. Il a été rappelé que ces classes accueillent des élèves pour lesquels les adultes et les professionnels jugent qu'un potentiel de réussite existe dans un parcours plus régulier.

M^{me} Marie France Bouchard, informe les membres qu'un processus de filtrage plus précis et une analyse approfondie ont été réalisés à l'échelle du Centre de services scolaire. Cette démarche a permis de constater qu'un nombre restreint d'élèves nécessitent réellement cette offre de service, la majorité des situations pouvant être orientées vers des ressources mieux adaptées à leurs besoins. Il a également été mentionné que plusieurs élèves manifestaient une démotivation liée à l'absence de volets ou d'activités à caractère non académique au sein de ces classes.

Le Centre de services scolaire envisage donc une révision de ce modèle, estimant être en mesure d'offrir des mesures plus porteuses pour la réussite de ces élèves. L'orientation privilégiée vise à ce que la structure s'adapte davantage aux besoins de l'élève, plutôt que l'inverse.

Certains membres du comité de parents ont toutefois maintenu leurs inquiétudes, estimant que le plan envisagé n'est pas clair pour la suite des choses.

6.0 Points d'information

6.1 Comité consultatif du transport scolaire

M. Martin Fortin, représentant du comité de parents au sein du comité consultatif du transport scolaire, informe les membres qu'une rencontre s'est tenue le 28 janvier dernier. Les échanges ont permis d'aborder, de façon générale, le début de l'année scolaire 2025-2026 de même que le volet consultatif.

6.2 Conseil d'administration

M. Joël Bélanger résume la séance du conseil d'administration qui s'est tenue le 3 février dernier. L'acheminement des rapports d'incident présente certaines lacunes. La mise en place d'un processus informatisé pourrait permettre d'améliorer la transmission des informations. Par ailleurs, les calendriers scolaires des prochaines années ont été adoptés. Également, le CSSSH est en démarche pour l'acquisition d'un immeuble pour la formation professionnelle, immeuble pour lequel le CSSSH est déjà locataire.

6.3 CCEHDAA

Aucun représentant présent.

6.4 Comité culturel

Aucune rencontre n'a eu lieu depuis la dernière réunion.

6.5 Comité des communications

Rien de particulier à signaler.

6.6 FCPQ

M^{me} Sandy Léonard, accompagnée de M. Benoit Champagne, membre du public, présente l'offre de services de la FCPQ à l'intention des parents.

7.0 Cible en milieu scolaire : la question officielle à poser aux conseils d'établissement

M. Joël Bélanger partage un tableau ayant été présenté au conseil d'administration. Celui-ci illustre que, malgré une diminution des ressources accordées aux écoles, les cibles exigées par le gouvernement demeurent en constante augmentation. Dans ce contexte, M. Bélanger propose aux membres du comité de parents de consulter les conseils d'établissement afin de vérifier si une pression accrue est exercée sur le personnel scolaire.

8.0 Conférencier 2026 : suivi sur la planification

La conférence sera donnée par M^{me} Mylène Paquette, au montant de 2 299.50 \$ taxes incluses. La conférence aura lieu le mercredi 8 avril 2026, de 19 h à 20 h 45, à l'auditorium de la PHD. La conférence se nomme *Un coup de rame à la fois*.

À la prochaine réunion, le nombre de parents bénévoles requis devra être établi et les noms seront recueillis.

9.0 Varia

Lors de la prochaine réunion, nous souhaitons vérifier si des membres désirent assister à l'événement de la FCPQ, afin d'évaluer les fonds disponibles pour l'achat de billets de participation au coût de 200 \$ par personne.

10.0 Prochaine séance

Le mercredi, 11 mars 2026.

11.0 Levée de la séance

M^{me} Marie-Jo Loyer propose et il est unanimement résolu de lever la présente séance à 21 h 15.

Alexandre Turcotte, Président
Comité de parents
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.